

Maraichage-Agroforesterie à Genlis - Financement de matériel agricole



Créé par **Jérôme Clabeau**, le Jardin des Equinoxes se déploie sur 5 ha. Cet espace a pour vocation d'être un organisme agricole autonome, diversifié et résilient. Cela signifie qu'il se fixe comme objectifs, l'amélioration durable de la fertilité du sol, de la biodiversité, de produire en limitant les intrants, de nécessiter des investissements modérés, d'atteindre un rapport revenus/travail décent.

Pour cela, le travail est effectué selon le cahier des charges de l'agriculture biologique, avec un travail du sol simplifié en planches permanentes, allié à l'agroforesterie, avec des rotations longues d'engrais verts. Il est conduit sur des surfaces limitées et progressives.

Le sol présente une granulométrie très équilibrée d'argiles, limons et sables. Cette composition permet un ressuyage très rapide. De plus, sa légèreté ne nécessite que peu de puissance de travail et des pratiques superficielles. C'est pourquoi, un travail au motoculteur est suffisant pour la partie légumes de 1 ha, la surface restante étant couverte par du trèfle.

La commercialisation est réalisée au travers de 3 AMAP sur Dijon et Genlis et permet l'activité d'une personne.



Le Jardin des Équinoxes

Jérôme Clabeau

Le matériel à financer

Bien que la nature du sol se prête à un matériel léger, l'entretien des 5 ha nécessite un tracteur équipé d'un broyeur. Ce matériel va permettre une destruction rapide des cultures terminées. Le broyage réduit les résidus de végétaux en particules qui vont se dégrader rapidement et faciliter le travail du sol pour les cultures suivantes.

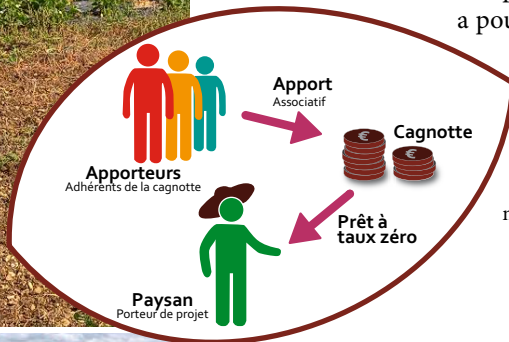
Le tracteur sera équipé d'un cultivateur à dent auto-construit pour la préparation des planches de culture en un seul passage et d'une dérouleuse à film auto-construite. Au final, l'acquisition de ce matériel permettra un important gain en temps de travail.

Le matériel envisagé est un tracteur d'occasion de type Massey Ferguson 1080 et un broyeur à marteau de 1,60m, dont le coût total s'élève à **5 500 €**.

La cagnotte solidaire, un circuit court de financement local, solidaire et citoyen

La cagnotte solidaire contribue au rapprochement solidaire entre paysans et citoyens dans le cadre d'un partenariat local, direct et transparent. C'est une association qui a pour objet social de soutenir des projets de création, de développement et de maintien de l'agriculture paysanne de proximité, socialement équitable et écologiquement soutenable.

Les fonds sont apportés par les adhérents pour être mis à disposition de projets sous forme de **prêts à taux zéro**. Au terme du remboursement du prêt, chaque adhérent récupère le montant de son apport. Il peut alors le mettre à disposition d'un nouveau projet, ou pas.



Participez à ce financement en remplissant le contrat d'apport associatif.

Toutes les infos sur : www.cagnotte-germe-de-ble-21.org

Renseignez-vous auprès de vos AMAP ou contactez-nous à : germedeble21@mailoo.org
À votre disposition, tous les documents détaillés relatifs à **GERME DE BLE**
Cagnotte solidaire de la Côte-d'Or